



Notes et Avis

85% de nos clients sont satisfaits et ils le disent !



Authentiques et sincères, lisez en direct les derniers témoignages de nos clients !

[Cliquez ici pour voir les avis](#)

Autre témoignages :



Cliquez sur un des 2 logos Société.com ou Infogreffe pour voir la Fiche de la société



sur





N° de gestion 2009B02690

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 29 février 2016

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	518 427 000 R.C.S. Montpellier
<i>Date d'immatriculation</i>	30/11/2009
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	FROID SUD ENERGIE EURL
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	4 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	17B boulevard Albert Leenhard 34000 Montpellier
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 29/11/2108
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	SIBONY Yaniv
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 15/10/1972 à Beer Sheva (ISRAEL)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	2 boulevard de Strasbourg 34000 Montpellier

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITÉ ET A L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	17B boulevard Albert Leenhard 34000 Montpellier
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Installation, dépannage, entretien de tout matériel de climatisation, de chauffage. Achat vente d'articles, de pièces détachées, de matériels de climatisation, du froid ou du chaud.
<i>Date de commencement d'activité</i>	12/11/2009
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ DECENNALE**
Fonctionnant selon les régies de la capitalisation

Contrat ASSURANCE CONSTRUCTION
des professionnels du bâtiment

ATTMPE

1

SARL FROID SUD ENERGIE
CHEZ MR SIBONY YANIV
17 RUE ALBERT LEENHARDT
34000 MONTPELLIER

Attestation valable * pour tout chantier ouvert entre le 01/01/2015 et le 31/12/2015

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD atteste que le client SARL FROID SUD ENERGIE est assuré sous le numéro 134166822 J 001 et qui exécute des travaux de construction dans le cadre de l'activité suivante :

- 3960 CONDITION. AIR. VENTILATION*****

Se référer à l'annexe jointe avec ce document pour les activités tolérées.

est garanti, lorsque sa responsabilité découlant des articles 1792 et 1792-2 du code civil est engagée, par un contrat conforme aux dispositions légales et réglementaires relatives à l'assurance obligatoire dans le domaine de la responsabilité décennale. Sont comprises :

- la garantie effondrement avant réception,
- la garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement dissociables,
- la responsabilité civile du client dans le cas où celle-ci serait engagée en qualité de sous-traitant vis à vis du locateur d'ouvrage titulaire du marché ou d'un autre sous-traitant, dans les conditions et limites posées par les articles 1792 et 1792-3 du code civil et les textes légaux ou réglementaires pris pour leur application.

Ces garanties sont accordées aux conditions complémentaires et cumulatives suivantes :

Pour des interventions sur des chantiers dont le coût total prévisionnel de construction tous corps d'état HT, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à 15 000 000 €

Lorsque le marché du client (hors taxes) ne dépasse pas 600 000 €

Pour des travaux de technique courante, c'est-à-dire :

- des travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN) ou à des régies professionnelles figurant sur l'annexe 2 de la liste C2P. (1)
- des précédés ou produits ayant fait l'objet au jour de la passation du marché :
 - d'un Agrément Technique Européen (ATE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA) ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P au jour de la passation du marché (2)
 - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) avec avis favorable
 - d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité

(1) Les Régies professionnelles figurant sur l'annexe 2 de la liste C2P (Commission Prévention Construction de l'Agence Qualité Construction) sont consultables sur www.qualiteconstruction.com.

(2) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'Agence Qualité Construction (www.qualiteconstruction.com).

En dehors de l'une de ces limites, l'assuré doit déclarer le chantier concerné à son assureur.

08/11/2014

Assurances Banque Populaire IARD

Entreprise régie par le code des assurances

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 50 000 000 euros entièrement versé

401 380 472 RCS NIORT - Code APE 6512 Z - N° de TVA intracommunautaire FR 15 401 380 472

Siège social : Chaban 79180 CHAURAY, Adresse Postale : Chauray - BP 8410 - 79024 NIORT Cedex 9

page 1/3





N° de client : 134166822 J MPB 001 Norm : SARL FROID SUD ENERGIE

ANNEXE DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE

COMPLÉMENT SUR VOS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

3960 CONDITION. AIR. VENTILATION :

Cette activité comprend les travaux de :

- INSTALLATION DE CHAUFFAGES AEROTHERMIQUES AIR/AIR OU AIR EXTRAIT/AIR NEUF
- INSTALLATION DE VENTILATION MECANIQUE CONTROLÉE DOUBLE OU SIMPLE FLUX

La présente annexe est indissociable de l'attestation d'assurance responsabilité décennale éditée ce même jour et ne saurait être appréciée isolément. Ces documents valent ensemble présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peuvent engager ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel ils se réfèrent et dont l'assuré a pris connaissance.

08/11/2014

Assurances Banque Populaire IARD

Entreprise régie par le code des assurances

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 50 000 000 euros entièrement versé

401 380 472 RCS NIORT - Code APE 6512 Z - N° de TVA intracommunautaire FR 15401 380 472

Siege social : Chaban 79180 CHAURAY. Adresse Postale : Chauray - BP 8410 - 79024 NIORT Cedex 9

page 3/3



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MEMENTO FISCAL

VOTRE ACTIVITE	
SIRET	518427000 00022
Date de création	12/11/2009
Forme juridique	Autre société à responsabilité limitée (code : 5499)
Dénomination	FROID SUD ENERGIE
Activité principale	Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé (code : 4690Z)
Date de clôture de l'exercice	31/12
Adresse de votre activité	17 B, RUE LEENHARDT 34000 MONTPELLIER

VOS OBLIGATIONS FISCALES	
TYPE D'IMPOT	REGIME D'IMPOSITION
IS - Impôt sur les sociétés	RSI - Réel simplifié d'imposition
IFA - Imposition forfaitaire annuelle	
TVA - Taxe sur la valeur ajoutée	RSI - Réel simplifié d'imposition
CFE - Cotisation foncière des entreprises	VLF*
CVAE - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	REGDECLA - Régime de la déclaration
Votre n° de TVA intracommunautaire	FR 84 518427000

VOS QUESTIONS	
Votre Service des Impôts des Entreprises	SIE de MONTPELLIER II 156, RUE ALFRED NOBEL CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES 34966 MONTPELLIER CEDEX 2 Tél : 04 67 13 42 36. Courriel : sie.montpellier-2@dgfip.finances.gouv.fr Horaires d'ouverture : DU LUN AU VEN DE 8H30 A 12H ET DE 13H30 A 16H OU SUR RDV
Centre Impôt Service : 0810 46 76 87 (prix d'un appel local)	Un service téléphonique est également à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h.

VOS SERVICES EN LIGNE	
Pour consulter votre compte fiscal...	Pour consulter les déclarations et les paiements.
Pour déclarer...	Pour déclarer la TVA, effectuer une demande de remboursement.
Pour payer...	Pour payer la TVA, PIS, l'IFA, la CFE, la CVAE, la TS et la TF.
Pour effectuer une démarche...	Pour effectuer une demande de remboursement de crédit de TVA pour les opérations effectuées dans d'autres Etats Membres.
Pour obtenir une attestation fiscale en temps réel...	Les entreprises soumises à l'IS et assujetties à la TVA peuvent éditer directement à partir de leur espace abonné l'attestation fiscale demandée pour les marchés publics.
Pour s'informer...	Pour s'informer et consulter la documentation fiscale, l'actualité fiscale et accéder aux sites des partenaires du ministère des finances.

(*VLF-Taxation des immobilisations corporelles composées de la valeur locative foncière Ou base minimale)



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Hérault



REPertoire DES METIERS
(Décret n° 98-247 du 2 avril 1998 modifié)

D 1 M

EXTRAIT D'IMMATRICULATION

Numéro de gestion : 00647 11 34

Concernant la personne morale immatriculée sous le numéro :

518 427 000 RM 34

.k.H;IF ENTREPRISE			
Numéro d'identification :	518 427 000	Code APE :	4322B
Début d'activité :	12/11/2009	Immatriculée au RM :	01/03/2011
Dénomination :	FROID SUD ENERGIE EURL		
Forme juridique :	SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE (SAI) À ASSOCIÉ UNIQUE		
Immatriculée au RCS du :	GREFFE T.C. MONTPELLIER		
Activité principale déclarée au Répertoire des Métiers :	Code APRM : 4322A2		
INSTALLATION DEPANNAGE ENTRETIEN TOUT MATERIEL DE CLIMATISATION CHAUFFAGE ACHAT VENTE ARTICLES PIECES DETACHEES MATERIEL			
DIRIGEANT(S)			
GÉRANT(E)		Prise de fonction : 12/11/2009	
Nom :	M SIBONY Yaniv	Mention au RM :	01/03/2011
Né le :	15/10/1972 à Montpellier	Nationalité :	Français

ETABLISSEMENT(S)	
SIEGE ET ETABLISSEMENT PRINCIPAL	518 427 000 00022
17 Bis BOULEVARD ALBERT LEENHAR 34000 MONTPELLIER	
Condition d'exercice :	permanente
Activité(s) déclarée(s) au Répertoire des Métiers :	Code APRM : 4322A2
INSTALLATION DEPANNAGE ENTRETIEN TOUT MATERIEL DE CLIMATISATION CHAUFFAGE ACHAT VENTE ARTICLES PIECES DETACHEES MATERIEL	

Fait à MONTPELLIER, le 18/06/2015

Cachet



Le président
Claude LOPEZ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Siège administratif : 44 avenue Saint-Lazare, CS 89026 - 34965 Montpellier Cedex 2 - (3) : 04 67 72 72 00 - B : 04 67 72 72 23
Antenne de Béziers : 218 rue Max Jacob, ZAC de Montimaran, CS 646 - 34536 Béziers Cedex - (3) : 04 67 62 81 40 - B : 04 67 62 81 41
Antenne de Clermont-l'Hérault : 3 avenue Raymond Lacombe - 34800 Clermont-l'Hérault - 0) : 04 67 88 90 80 - II : 04 67 88 90 84
Antenne de Lunel : Pôle Via Innova, 177 B avenue Louis Lumière, ZA Espace Littoral - 34400 Lunel - CD : 04 67 83 49 49 - (1) : 04 67 83 49 44
Antenne de Sète : 19 quai d'Alger, Le Tanagra - 34200 Sète - (3) : 04 99 57 21 05 - 1 : 04 99 57 21 06
Internet : www.cma-herault.fr - Courriel : chambredemetiers@cma-herault.fr

www.climboutique.com

ATTENTION LA REGLEMENTATION EN MATIERE DE CLIMATISATION A CHANGEE !!!!!!!!!!!!!

En effet si votre climatiseurs ou pompe à chaleur n'est pas mis en service par un professionnel disposant de l'attestation de Capacité votre matériel ne sera pas garanti par le constructeur et les pièces sous garanties ne seront plus !!!! comme le compresseur généralement garantie 5 Ans et toutes autre pièces électronique 3 Ans .

Si un problème survient sur la machine la facture de **MISE EN SERVICE** et le numéro d'attestation de votre installateur vous sera systématiquement demandé.

Des sanctions sont également prévu pour le non-respect des interdictions voir ci-dessous .

Tout ceci sous couvert de la nouvel réglementation FGAS .

Certains artisans ne possède pas cette attestation et fond sous traité la mise en service cette pratique est douteuse aux yeux de loi mais surtout négative pour le client qui se retrouve face a deux interlocuteurs qui peuvent en effet se renvoyer la balle en cas de problèmes sur le climatiseur !!!!

MISE EN SERVICE : La mise en service consiste entre autre choses à mettre en route le climatiseur mais surtout à :

- Confectionner les raccords intérieur & extérieur.
- Veiller à ce que le circuit frigorifique soit étanche.
- Que l'installation soit correctement dimensionner.
- En un appoint de fluide frigorigène ou Gaz en fonction des longueurs de tuyauteries.
- A délivrer une attestation en bonne et due forme de mise en route de l'appareillage.
- A délivrer un certificat d'étanchéité au client.

Bien entendu toute personne ne possédant pas cette fameuse attestation ne pourra également en aucun cas se procuré du fluide frigorigène ou gaz. **EN SAVOIR PLUS SUR LA MISE EN SERVICE ICI**



→ **Sanctions**

Non respect des interdictions : Maximum 2 ans d'emprisonnement et 75000 € d'amende	Contravention de 5ème classe (1500€ doublée en cas de récidive) par infraction.
Défaut d'attestation de capacité ou aptitude, Dégazage, non récupération :	Défaut de fiche d'intervention ou de déclaration : contravention de 3ème classe (450 €) par infraction.



Le règlement F-gaz (règlement (UE) n°517/2014) vient d'être publié et est applicable dès le 1er janvier 2015. Le règlement renforce les dispositifs existants en ajoutant une réduction progressive des mises sur le marché des HFC (phase down) et des interdictions de mise sur le marché ou d'usage de certains fluides. Il s'applique à toutes les substances fluorées :

Dans le Froid et Conditionnement d'air, les isolants, la commutation électrique, la lutte contre l'incendie et les solvants. Il prend maintenant en compte le PRP de chaque fluide.*



SOCOTEC Certification certifie par la présente la délivrance d'une

Attestation de Capacité Fluides Frigorigènes

Enregistrée sous le n°
ACO / SQ13233 - 001

Décerné à :
FROID SUD ENERGIE
n° SIRET : 5184270000022

Catégorie I	Contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, assemblage, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur	Valable du 10/03/2016 au 10/03/2021
Catégorie II	Maintenance et entretien, assemblage, mise en service, récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène et contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur	Valable du 10/03/2016 au 10/03/2021
Catégorie III	Récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène	Valable du 10/03/2016 au 10/03/2021
Catégorie IV	Contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur	Valable du 10/03/2016 au 10/03/2021

Cette attestation est délivrée en application :

- De l'article R.543-106 du Code de l'Environnement,
- De l'arrêté du 30 Juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R.543-99 du Code de l'Environnement,
- Du règlement de certification SOCOTEC Certification de délivrance des attestations de capacité,
- Des conditions générales de vente de SOCOTEC Certification.

* Cette attestation n'a qu'une valeur indicative. La validité réelle d'une attestation SOCOTEC Certification est consultable à l'adresse suivante : www.socotec-certification.com. Elle est matérialisée par la présence dans l'annuaire des opérateurs. L'attestation de capacité est attribuée pour une période de 5 ans. Elle pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R.543-101 et R.543-104 du Code de l'Environnement.

Directeur Activité Certification

Xavier DANIEL

L'opérateur certifié

FROID SUD ENERGIE

Organisme agréé par l'Etat, au sens de l'article R.543-108 du Code de l'Environnement.



SOCOTEC Certification

S.A.S au capital de 40 000 € - R.C.S Versailles 490 984 309

Siège Social : Les Quadrants - 3 avenue du Centre - Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex

E-mail : fluides-frigorigenes@socotec.com - Site internet : www.socotec-certification.com





CERER

Centre de Formation

ATTESTATION D'APTITUDE N° 2011.720

(Arrêté du 13 Octobre 2008 relatif à la délivrance des attestations d'aptitudes à la manipulation des fluides frigorigènes)

Monsieur SIBONY Yaniv

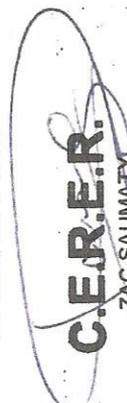
Né le 15 Octobre 1972

A présenté avec succès les épreuves d'évaluations de compétences et de connaissances concernant la manipulation, les transferts et les confinements des fluides frigorigènes, pour la catégorie 1 relevant de la famille 1 en date du 19 Mai 2011 à MONTPELLIER.

Délivré le 13 Juin 2011 Pour une durée illimitée.

Signature du titulaire

Le Directeur Pédagogique des Applications du Froid
Yves JUAREZ



C.E.R.E.R.

ZAC SAUMATY
19, Rue H et A MAURRAS 13016 MARSEILLE
SIRET : 323 733 386 00037 / NAF 7112B

Tél : 04.91.46.31.12

[Centre de Formation et d'évaluation CERER, ZAC de Saumaty Séon 19, Rue des Frères Mourras 13013 MARSEILLE]
Organisme évaluateur agréé pour la manipulation – transferts et confinements des fluides frigorigènes par l'organisme accrédité SGS-ICS